

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



SCOOTER PMR



PAS DE BRUIT / CHAÏOT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL/BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES, NON PLIABLES.



VÉLOS, NON PLIABLES.



LA MOTTE-SERVOLEX

▲ VILLARD PÉRON

● Villard Marin

● École de la Villette

▼ COLLÈGE DE BOIGNE

LIGNE
SCOLAIRE

951

Avril 2025 - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique - Mise en page : www.dsg-prod.fr - ©Photos : Synchro Mobilités, GrandChambéry, Freepik



+ d'infos



ALLO
Synchro

04 79 68 73 73

Du lundi au samedi de 8h à 19h

> Information
> Réservation Flexi, le service TAD et Synchro ACCESS



AGENCE
multimodale Synchro / SNCF

249 place de la Gare, 73000 Chambéry

Du lundi au vendredi de 9h à 17h15

Le samedi de 9h à 16h15

> Vente et Information
> Règlement des amendes
> Objets trouvés



SITE
internet

synchrograndchambéry.fr



VÉLOSTATION
Synchro

04 79 96 34 13

Service location et d'abris à vélo sécurisés

Vacances scolaires 2026-2027

TOUSSAINT	NOEL	HIVER
du 17 octobre au 1 novembre 2026	du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027	du 13 février au 1 mars 2027
PRINTEMPS	ÉTÉ	AUCUN BUS
du 10 avril au 26 avril 2027	à partir du 2 juillet 2027	NE CIRCULE LE 1er MAI

RETROUVEZ SYNCHRO MOBILITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Synchro
mobilités

— GRAND CHAMBÉRY —

Synchro
mobilités

— GRAND CHAMBÉRY —



HORAIRES du 1 septembre 2026 au 2 juillet 2027
en période scolaire

LIGNE
SCOLAIRE

951

LIGNE
SCOLAIRE

951

L'accès à ce service est réservé aux enfants ayant pris connaissance du règlement d'exploitation, munis d'un titre de transport et inscrits sur cette ligne scolaire.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi				
ALLER		RETOUR		
VILLARD PÉRON	7:25	COLLÈGE DE BOIGNE*	16:46	17:40
VILLARD MARIN	7:35	LA CATONNIÈRE	16:50	17:44
RONJOUX	7:38	ÉCOLE DE LA VILLETTE	16:51	17:45
ÉCOLE DE LA VILLETTE	7:40	VILLARD PÉRON	16:56	17:50
LA CATONNIÈRE	7:41	RONJOUX	17:00	17:56
COLLÈGE DE BOIGNE*	7:45	VILLARD MARIN	17:06	18:00

Mercredi				
ALLER		RETOUR		
VILLARD PÉRON	7:25	COLLÈGE DE BOIGNE*	12:15	
VILLARD MARIN	7:35	LA CATONNIÈRE	12:19	
RONJOUX	7:38	ÉCOLE DE LA VILLETTE	12:20	
ÉCOLE DE LA VILLETTE	7:40	VILLARD PÉRON	12:25	
LA CATONNIÈRE	7:41	RONJOUX	12:31	
COLLÈGE DE BOIGNE*	7:45	VILLARD MARIN	12:35	

* COLLÈGE DE BOIGNE : arrêt réalisé sur le parking du collège